



Le mot du maire et du conseil municipal

Chers habitants,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous avez accordée au conseil municipal en votant pour notre équipe.

L'année 2020 est une année particulière compte tenu du contexte de l'état d'urgence sanitaire. La France, pour la première fois depuis son histoire, a du être confinée afin d'éviter la propagation de la Covid-19.

Ce contexte particulier a eu un impact sur l'économie, le social, l'éducation,

Avec les membres du conseil municipal, nous avons effectué du porte à porte afin de distribuer des masques. Les personnes non présentes ont eu un avis de passage leur demandant de se rendre à la

mairie.

Un service d'entraide s'est organisé afin d'effectuer les courses pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Les différents événements célébrés dans la commune comme la fête communale, le feu de la St Jean, la brocante, ...ont dû être annulés. Nous espérons pouvoir les organiser en 2021 car ces rassemblements permettent de réunir le village.

Néanmoins 2020 a été un renouveau pour la commune avec l'ouverture en juin d'un commerce de proximité. Ce projet initié lors du précédent mandat voit enfin son aboutissement. Toute l'équipe du Cocci'Market vous accueille et vous propose de nom-

breux services comme la livraison à domicile, française des jeux, bouteilles de gaz, point vert Crédit Agricole, Mondial Relay... Et d'autres services sont à venir. Mais ce commerce de proximité ne pourra fonctionner sans votre aide et votre collaboration.

L'ensemble des élus se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année

Le maire,

François Lamaire

et les membres du conseil municipal



L'équipe municipale

Lors de la séance du 27 mai 2020, François Lamaire a été élu maire.

La 1ère adjointe est Mme Nadine Morel qui a principalement la charge de la salle des fêtes, les employés communaux et les affaires scolaires.

Le 2ème adjoint est M. René Oyon qui a pour fonction la gestion des bâtiments et l'eau.

Les conseillers municipaux sont: Dominique Boddart, Lysiane Keller, Catherine Boitel, Jean-François Carpentier, Damien Duhautoy, Sylvain

Teyssandier, Daniel Tiron, Anne-Laure Buisset, Pascal Sauveaux, Xavier Vanlangendonck, Didier Delimauges, Nathalie Potier.



Dans ce numéro :

Les décisions du conseil municipal , Les commissions communales	P.2
Travaux et Cocci'Market	P.3
Arbre de Noël et Point Covid-19	P.4
TNT, Influenza aviaire, listes électorales	P.5
Agence postale, Artisans et entreprises, Marchands ambulants et distributeurs	P.6
Ecoles d'Ercheu, école de musique, Accueil de loisirs et périscolaire, Assistantes maternelles	P.7

Dans ce numéro :

Carte d'identité et passeport, Recensement, Immatriculation véhicules	P.8
Permanence du Conseil régional, Déchèteries et Ordures ménagères	P.9
Les associations, IME, Maison de retraite	P.10
Rappel civisme, Nettoyage patrimoine, Permanence des élus, Fermeture mairie	P.11
Etat civil 2020	P12

Les décisions du conseil municipal

Réunion du 05 mars 2020:

- Bureau de vote élections municipales
- Raccordement en eau potable du domaine de Lannoy

Réunion du 27 mai 2020:

- Élection du maire: François Lamaire
- Nombre d'adjoints: 2
- Election du 1er adjoint: Nadine Morel
- Election du 2ème adjoint: René Oyon
- Membres des commissions communales
- Représentants de la commune aux organismes extérieurs

Réunion du 02 juillet:

- Délégués au CCAS
- Budget eau et commune
- Prix de l'eau: pas d'augmentation

1.10€ le m³

- Taux d'imposition: Pas d'augmentation

- Prime exceptionnelle Covid-19

Réunion du 10 juillet 2020:

- Élection des délégués pour les élections sénatoriales: René Oyon, Didier Delimauges, Jean-François Carpentier
- Élection des délégués suppléants: Nadine Morel, Damien Duhautoy, Sylvain Teyssandier.

- Délégations du conseil municipal consenties au maire

Réunion du 28 septembre 2020:

- Tarifs du périscolaire ALSH et cantine: Augmentation périscolaire et ALSH. Pas d'augmentation du tarif de cantine.
- Commission de contrôle des listes

électorales: Lysiane Keller, Angélique Tiron, Joëlle Morel.

- Subvention fournitures scolaires: 50€ pour enfants de la 6ème à moins de 16 ans

- Subvention voyage scolaire: 30€

Réunion du 12 octobre 2020

- Renouvellement des membres de la commission d'aménagement foncier Canal Seine-Nord Europe: Guy Carpentier, René Oyon et Dominique Boddaert.

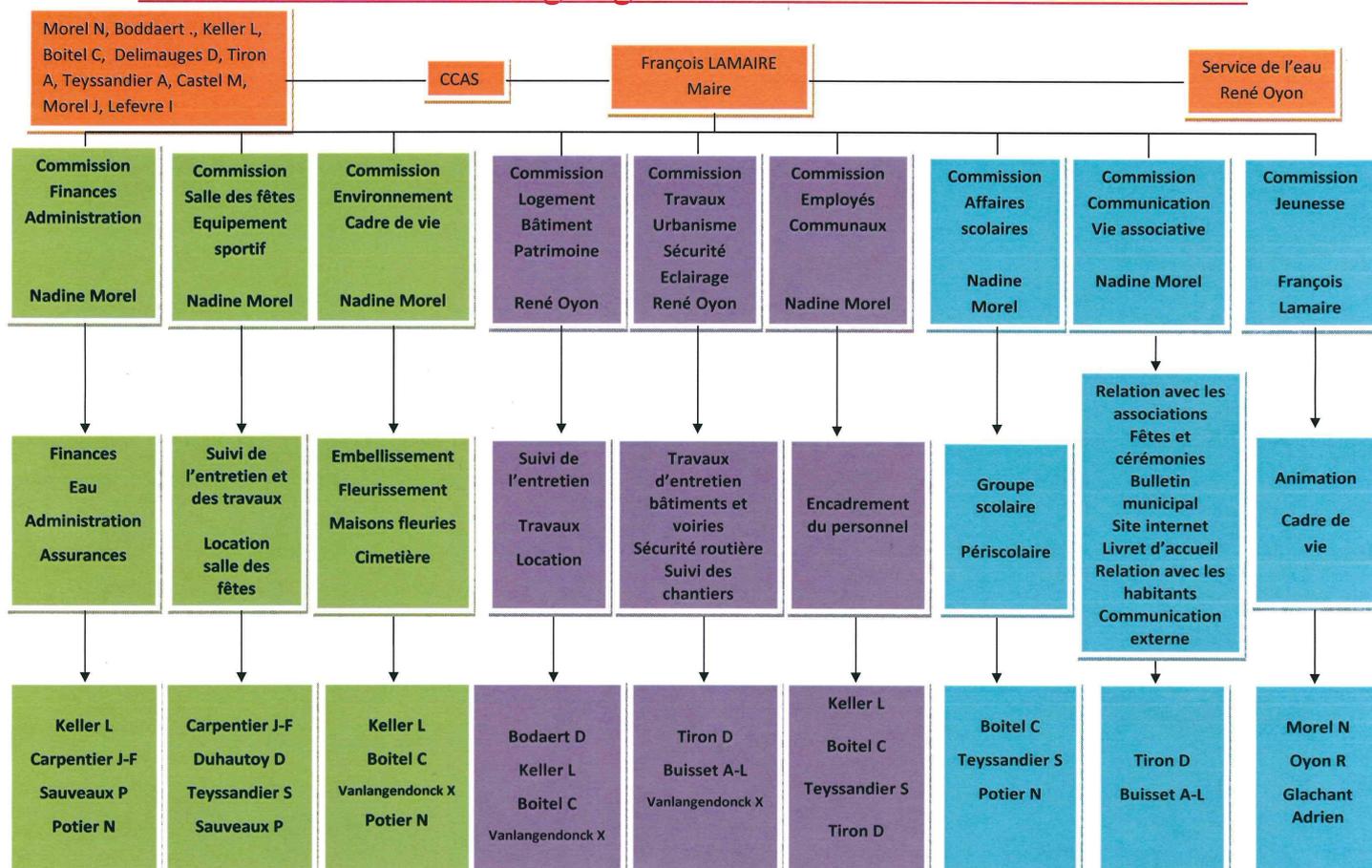
Réunion du 17 novembre 2020

- Projet halte fluviale canal Seine-Nord-Europe

- Arbre de Noël annulé. Colis des aînés pour les personnes de + de 70 ans et exceptionnellement + de 65 ans pour compenser l'annulation du repas des aînés.

Commissions communales

Commune d'Ercheu - Organigramme des commissions communales



Travaux

Les portes de l'église ont été rénovées par M. René Oyon, 2ème adjoint avec l'aide bénévole de M. Michel Castel.



Les portes ont été décapées, enduites et peintes.



La commune a également rénové une partie du réseau d'eau dans les rues Jean d'Erchieu et sœur Saint Vincent

Les employés communaux ont rénové entièrement le calvaire situé rue de l'ancien château. Ce calvaire est un don de 1896 de la famille Capelle-Brunet



En avril, une table de ping pong financée par ABCDE les bouts'd'choux et le Comité des fêtes a été installée par les agents techniques de la commune au terrain multisports.



Cet été, d'importants travaux de nettoyage ont été réalisés dans un logement communal afin de pouvoir entreprendre sa rénovation.

Des travaux sont prévus dans les autres logements communaux et notamment la pose d'un volet roulant au niveau des portes d'entrée afin de garantir la sécurité des locataires.

Enfin, les plus gros projets de la commune ont été le Pôle d'accueil et services et la construction du commerce alimentaire. Les travaux ont duré plus de deux ans et la commune voit enfin l'aboutissement de sa volonté de redynamiser le village.



Cocci'Market: un commerce de proximité aux nombreux services

Au 2ème semestre 2019, la construction d'un commerce alimentaire a débuté. La volonté des élus pour ce projet est de redynamiser le village et offrir un service de proximité.

Le 4 juin, le Cocci'Market a ouvert ses portes et vous accueille du mardi au dimanche.

Vous pourrez y trouver de nombreux produits ainsi qu'un point chaud (pains et viennoiseries) et un coin presse.

Depuis, en plus des différents produits, de nombreux services vous sont proposés: livraison à domicile, drive, Française des jeux, gaz, point-vert Crédit agricole, cashback (retrait d'espèces maximum de 60€, 1€ de frais), pâtisseries (samedi et dimanche), programme de

fidélité, légumes de producteurs locaux.

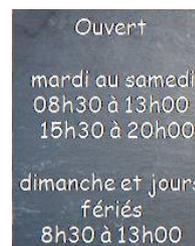
Début 2021, le Cocci'Market vous proposera une rôtisserie et un relais pressing.



A compter du 8 décembre, votre Cocci'Market vous propose d'envoyer et recevoir vos colis avec Mondial Relay



Ce projet initié en 2015 voit enfin son aboutissement et nous comptons sur les habitants pour le pérenniser.



Annulation Arbre de Noël

En raison des mesures sanitaires en vigueur liées à la Covid-19, les festivités de fin d'année, dont l'arbre de Noël des enfants du 18 décembre, sont malheureusement annulées.



Les enfants qui s'étaient inscrits pour assister au spectacle et recevoir leur cadeau ne seront toutefois pas oubliés par le Père Noël si ils ont été sages bien sûr.



En effet, celui-ci offrira une carte cadeau utilisable dans plusieurs enseignes.

Ces cartes seront distribuées le 21 décembre à la mairie de 9h à 12h et de 14h à 18h

Une note sera envoyée aux familles inscrites pour rappeler les modalités de retrait de la carte.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année



Point Covid-19

Lors de la première période de confinement de mars à mai, la municipalité a distribué des masques à usage unique et des masques lavables.

Les personnes non présentes lors de la distribution ont eu un avis de passage pour retirer les masques à la mairie.



Pendant le confinement, des personnes de la commune ont également eu la gentillesse de confectionner des masques maison gracieusement et nous les remercions.

Les élus ont contacté les personnes les plus vulnérables et leurs ont proposé leurs services pour faire leurs courses ou autres afin qu'elles ne soient pas obligées de se déplacer.

Du fait des mesures sanitaires de nombreuses festivités ont dû être annulées. La municipalité espère pouvoir les célébrer en 2021.

Dans les établissements scolaires et périscolaires, toutes les mesures ont été mises en place pour protéger les enfants.

La municipalité va distribuer des masques jetables aux enfants qui sont en primaire et au collège car depuis le 2 novembre le masque est obligatoire à partir de 6 ans



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
DANS LES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS PÉRISCOLAIRES**

Depuis le 28 novembre, le confinement est allégé et à compter du 15 décembre, si les conditions sanitaires le permettent, les nouvelles mesures seront:

- Fin des attestations (sauf pendant le couvre feu) et déplacements entre régions autorisés;
- Instauration d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 du matin à l'exception du réveillon du 24 décembre ;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Ces mesures peuvent changer selon l'évolution du virus.



Réception TNT

Depuis quelques mois, des problèmes de réception des chaînes TNT sont constatés pour les foyers utilisant une antenne.

La situation s'est détériorée suite à la mise en service des éoliennes sur le territoire des communes voisines.

La société en charge du parc éolien s'engage à remédier à ce problème.

Vous devez remplir un formulaire de perturbation TV à la mairie qui le transmettra directement.



Une société antenniste sera diligentée et les frais seront entièrement à la charge de la société éolienne.

Influenza aviaire: déclaration des volailles en mairie

Depuis quelques semaines, des foyers d'influenza aviaire hautement pathogènes ont été identifiés sur des oiseaux sauvages et domestiques en Europe et maintenant en France.

Les administrés détenant des volailles et/ou oiseaux doivent les déclarer à l'aide du Cerfa 15472*02 (disponible en mairie) ou en ligne sur le site suivant: www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Cette déclaration est obligatoire (arrêté du 24 février 2006) et permettra à la commune de recenser les détenteurs de volailles permettant ainsi de mettre en œuvre rapidement des mesures pour stopper la maladie.

Inscription listes électorales et élections

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune tout au long de l'année ou en cas d'élections jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin.

La demande d'inscription sur les listes électorales se fait soit en ligne sur le site du service public ou à l'aide du cerfa 12669*02 (disponible à la mairie). Les pièces à fournir sont une copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Suite à cette inscription, vous recevrez votre carte électorale au plus tard 7 jours avant le scrutin (les habitants ayant déjà une carte électorale doivent la conserver).



Pour rappel, les jeunes qui se sont recensés à l'âge de 16 ans à la mairie sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les prochaines élections auront lieu en 2021 pour élire les conseillers départementaux et régionaux. À l'heure actuelle les dates de convocation des électeurs ne sont pas connues mais ces deux élections auront lieu le même jour.



Agence postale communale

Début mai 2019, l'agence postale communale a intégré ses nouveaux locaux au pôle accueil et services, 1 rue du bois, ce qui lui a permis d'augmenter son activité.

En plus des services postaux, vous pourrez également vous approvisionner en sacs de tri sélectif..

Le retrait et le dépôt d'espèces sont possibles pour les particuliers, professionnels et associations ayant un compte à la banque postale.



Afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne, un îlot numérique est également à votre disposition.



Nos artisans et entreprises

Alain Glachant: chauffage, sanitaire
31 rue du bois
03.22.87.09.63

Kaczala Didier: rénovation
6 rue de beaurains (Sermaize)
03.44.09.59.16

Patrick Gaine: matelas, sommiers
20 bis rue des clercs Dufour
03.22.88.04.53 ou 06.86.60.28.64

Picardie Rénov-Carpentier Joël: rénovation
20 rue Daniel
03.22.87.84.25 ou 06.01.92.17.69

Dom' services - Freddy Letant: tous travaux
34 rue des clercs Dufour
06.04.45.89.26

Didier Potier: espaces verts
17 rue Daniel
03.22.87.44.13 ou 06.03.65.73.98

EIRL Stéphane Facquez: Réparation matériel agricole, motoculture
20 rue des clercs Dufour
03.22.87.28.64 ou 06.46.75.89.83

Philippe Toriot: peinture, rénovation façade, traitement toiture
8 rue Jean d'Erchieu
03.22.79.19.36 ou 06.03.77.25.28

Au bon pain: boulangerie
7 rue du Martroy

03.22.37.46.33 ou 06.80.51.79.48

Dom services 80 - Valérie Carpentier: aides à domicile
20 rue Daniel
06.01.92.17.69 ou 03.22.87.84.25

Joël Carpentier: espaces verts
20 rue Daniel
06.01.92.17.69 ou 03.22.87.84.25

Franck Mignerot: déménagement, débarras

35 rue des clercs Dufour
06.50.40.16.53

B construction - Timothée Bertout:
364 Rue Albin Cadet, (Frétoy-le-Château)
03.44.43.28.58

Cocci'Market: alimentaire
1 rue du bois
03.22.88.90.38

Charlotte Pelourdeau et Marion Vandroth-Gravet: Infirmières libérales
1 rue du bois
03.22.8730.13



Marchands ambulants et distributeur

Boucherie- Charcuterie- Chevaline
Delanchy (Lassigny) le mardi de 10h à 12h30. Contact au 03.44.43.73.52

Boulangerie Fanchon. Contact au 03.22.88.20.29

Boulangerie Au bon pain (Hombleux). Contact au 03.22.78.87.37



Poissonnerie « Mangez du poisson de Boulogne » le jeudi après-midi

Distributeur de pain rue du Martroy réapprovisionné par « Au bon pain d'Ercheu »

Ecoles d'Ercheu—Ecole de musique

Mme Godart, Mme Ducrocq (directrice), Mme Francsergent et Mme Lamarre accueillent les élèves de la maternelle au primaire dans deux écoles:



-L'école maternelle et CP au 4 rue de la rivière bleue le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h55 à 11h55 et de 13h40 à 16h40.

-L'école primaire du CE1 au CM2, 2 rue du four banal, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45.

Tél école maternelle: 03.22.87.37.21

Tél école primaire: 03.22.87.37.19

Mail: ce.0801159a@ac-amiens.fr

Un ramassage scolaire est proposé pour les enfants de Cressy-Omencourt et Moyencourt.

L'école de musique de la Communauté de communes du Grand Roye propose également des cours de musique et de solfège le mercredi matin et le vendredi soir.



Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter au 03.22.79.11.59

Périscolaire et Accueil de loisirs



Sortie à la mer de Sable

La commune propose un accueil périscolaire le matin à partir de 7h et le soir jusque 18h30 pour les enfants scolarisés aux écoles d'Ercheu.

L'équipe des animatrices : Alexandra, Angéla, Caroline, Christelle et Pascale

Le midi, vos enfants pourront manger à la cantine. Le prix du repas est de 3.85€

Le mercredi et les vacances scolaires (hors Noël et août) un accueil de loisirs s'occupe de vos enfants.



Assistants maternelles

Assistants maternelles:

- Mme Valérie KACZALA

10 rue Saint Médard

03.23.36.38.68

Ou 06.87.57.77.00

- Mme Nadine WARGNIER

32 rue des Clercs Dufour

06.21.85.12.88



La liste des assistantes maternelles est également disponible sur le site du Relais Assistante Maternelle du Grand Roye

<https://www.grandroye.fr/1-presentation/101-relais-assistants-maternels.html>

Carte nationale d'identité et passeport

Depuis quelques années, les démarches administratives se font de plus en plus par voie dématérialisée.

Les demandes de carte d'identité et de passeport doivent se faire sur le site service-public.fr

Une pré-demande doit être effectuée sur internet. Ensuite, vous devez contacter les mairies délivrant les pièces d'identité (Royaumont, Montdidier, Ham, Amiens) afin de prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.

Si vous n'avez pas accès à internet, un ilot numérique est à votre disposition à l'agence postale ou la mairie peut également vous aider dans vos démarches (une adresse mail est nécessaire)



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Toutes vos démarches administratives doivent se faire sur le site www.service-public.fr ou ants.gouv.fr. Attention aux sites frauduleux qui demandent un supplément pour ces démarches.

Vous avez également la possibilité de retirer un formulaire papier dans les mairies habilitées à délivrer les pièces d'identité ou à la mairie d'Ercheu.

Les cartes d'identité délivrées entre 2005 et 2013 sont valides 5 ans supplémentaires SAUF si vous étiez mineur au moment de la délivrance de la carte ou si vous effectuez un voyage à l'étranger. Sans ces conditions, le renouvellement anticipé ne sera pas possible.

En cas de perte, la déclaration sera faite au même moment que la demande de la nouvelle carte au guichet.



Recensement

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Le jeune ou son responsable légal doit se présenter à la mairie de sa commune de résidence avec le livret de famille et une pièce d'identité afin d'obtenir une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription aux examens et concours tels que



le baccalauréat ou le permis de conduire.

Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales et de convoquer le jeune à la « Journée «Défense et Citoyenneté» » (ex JAPD).

Pour plus de renseignement consultez le site majdc.fr

Immatriculation et cession d'un véhicule

Vous venez d'acheter un véhicule, vous avez **un mois** pour faire le changement de certificat d'immatriculation. Celui-ci se fait **uniquement en ligne** sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/>

En cas de vente d'un véhicule d'occasion vous devez compléter le cerfa 15776*01

Vous devez également déclarer sur le site de l'ANTS la vente de votre véhicule et communiquer à l'acheteur le code de vente afin qu'il puisse facilement effectuer les démarches pour le certificat d'immatriculation.

Attention aux sites qui vous facturent des frais supplémentaires pour la gestion du dossier. Sur le site ANTS vous ne payez que le montant de la carte grise sans frais.



Ants Mon Compte

Permanence du conseil régional

Depuis novembre 2019, le dernier vendredi de chaque mois, l'antenne régionale de Montdidier effectue une permanence au Pôle d'accueil et services (1 rue du bois) de 8h45 à 12h.

Cette permanence est ouverte à tous les particuliers et entreprises de la région Hauts-de-France afin de vous conseiller sur les diverses aides proposées : aide au transport, aide à la garde d'enfant, aide pour le permis de conduire, rénovation énergétique, emploi, prêt de véhicule,...

Pour toute question n'hésitez pas à les consulter sur place ou à les contacter au 03 74 27 30 10 .



Inauguration de la permanence du conseil régional le 29 novembre 2019

Déchèteries

Afin d'accéder aux déchèteries de Roye et Montdidier, vous devez être muni de votre badge.

Ce badge est disponible à la Communauté de Communes du Grand Roye (siège de Montdidier ou antenne de Roye) sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.



La carte de déchèterie vous donne accès à 50 passages par an.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Communauté de communes du Grand Roye:

www.grandroye.fr rubrique Environnement

Changement ramassage ordures ménagères

A compter du 1er janvier 2021, les jours de ramassage des ordures ménagères changent: les ordures ménagères sont collectées le lundi. Les sacs de tri sélectif seront toujours collectés le jeudi.

Les consignes de tri sont également modifiées pour les sacs jaunes. Désormais tous les emballages se trient (barquettes, boîtes, pots, sacs, sachets, tubes et films en plastique)



Une information a été distribuée à ce sujet avec le nouveau calendrier par la Communauté de Communes du Grand Roye



Liste des associations

La commune a la chance d'avoir de nombreuses associations qui participent à la vie du village et aux différentes manifestations:

- Ercheu Gym (zumba, step, gymnastique d'entretien): lundi de 18h30 à 19h30 ou le jeudi de 19h à 20h à la salle des fêtes (rue Saint Médard). Présidente Ghislaine Grivelet 09.93.94.33.91 ou 06.03.16.17.98

- Comité des fêtes: Président Patrick Gaine 06.86.60.28.64

- Société de chasse: Président Dominique Boddaert 03.22.87.26.29



- Club arcéen du 3ème âge: jeudi de 14h à 17h30. Présidente Joëlle Morel 03.22.87.37.13

Association des parents d'élèves: Présidente Amandine Teyssandier

ABCDE les bouts d'choux: Présidente Angélique Tiron 03.22.37.00.35

Voisines et compagnies (tricot, couture, broderie, ...): lundi de 14h à 17h. Présidente Ghislaine Grivelet 09.93.94.33.91 ou 06.03.16.17.98

Si vous souhaitez apporter votre aide ou adhérer n'hésitez pas à les contacter.

Institut médico-éducatif

L'Institut Médico-Educatif, Les papillons blancs, accueille en externat mixte 60 enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans et plus. Pour la grande majorité d'entre eux, ils présentent une déficience intellectuelle associée ou non à des troubles du comportement et de la personnalité.



L'IME collabore régulièrement avec différentes structures dans la commune comme le Cocci'Market (gestion des cartons d'emballage) ou l'EHPAD Korian (entretien espaces verts). Pendant la

période du confinement, les éducateurs ont été mobilisés à la maison de retraite.

La structure propose diverses activités à ses élèves et notamment des cours de zumba dans la salle des fêtes de la commune.

Tel 03.22.87.15.54

13 rue Sœur Saint Vincent

Maison de retraite Korian La Rivière bleue

La maison de retraite Korian « La rivière bleue » accueille 75 résidents dont 22 en unité protégée.

En cette période de crise sanitaire nous saluons le professionnalisme et la réactivité de la direction et des salariés afin de protéger ses résidents. Afin que ces derniers puissent garder contact avec leur famille, des appels vidéo ont été mis en place par exemple.

L'établissement a eu un changement de direction avec le départ de Mme Nadia Lahriess et l'arrivée de Mme Bernadette Briaux à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune.



Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact au 03.22.87.16.12

Les différentes animations qui permettaient de réunir les résidents et les habitants de la commune ont dû être annulées cependant des alternatives ont été proposées comme la possibilité de commander sur catalogue divers produits pour remplacer le traditionnel marché de Noël



Rappel civisme

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2004, la **destruction des chardons est rendue obligatoire** sur l'ensemble des terrains clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier. Cette destruction se fait par voie mécanique ou chimique avant la floraison. Les produits utilisés doivent bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché.

En cas de défaillance, le maire fera procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés.

Les **travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

-du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

-les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous informons que suite à l'interdiction d'utilisation des pesticides dans l'espace public, nous vous demandons de **procéder au nettoyage et désherbage (manuel) de vos trottoirs et caniveaux** pour garder un

village propre.

TOUT FEU EST INTERDIT



La commune prend soin de son patrimoine

Le 17 octobre, plusieurs membres du conseil municipal ont nettoyé le château d'eau de la commune



Le 7 novembre, les membres du conseil municipal se sont réunis afin de nettoyer l'église et plus particulièrement l'intérieur.



Permanence des élus

A partir de janvier 2021, les élus vous proposent de les rencontrer le 2ème samedi de chaque mois de à la mairie lors d'une permanence de 9h à 12h



Fermeture mairie

La mairie sera fermée du 23 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

En cas d'urgence uniquement, vous pourrez contacter:

Le maire, François Lamaire au 06.19.18.38.00

La 1ère adjointe, Nadine Morel au 06.60.79.58.34

Le 2ème adjoint, René Oyon au 06.99.72.17.87

Ils nous ont quittés

Alfred Lemaire (Korian)
Gellynck Arlette (Korian)
Jocelyne Van der Cruyssen
Gisèle Naglin (Korian)
André Ursch (Korian)
Jacqueline Sorzio (Korian)
Jacqueline Fourneret (Korian)
Suzette Drouart (Korian)
Labadens Renée (Korian)
Louis Pierre (Korian)
Marie (Pierre) De Witasse Thézy

Suzanne Cuaz-Perolin (Korian)
Gérard Laporte (Korian)
Jean-Charles Feuillette
Louise Baudemont
Gilbert Damelin court
Philippe Lefauconnier
Eveline Augustin
Victorine Glory
Giselle Legrand (Korian)
Lepère Serge
Owezarek Pierrette

Moreau Yvonne
Roland Arnoud (Korian)
Flamme Odette (Korian)
Ginette Delavenne

Nous avons une pensée particulière pour M. Guy Rumpala qui nous a malheureusement quittés le 20 août à l'âge de 73 ans. Il a été conseiller municipal et a été maire de la commune de 1989 à 2008

Ils se sont dit oui et Carnet rose

Yohann Aimé et
Laetitia Spork



Gabriel Kratz et
Katia Bonnel



Gabriel Camut Caresmel
Timéo Lami
Eliott Brenard
César Gontier



COMMUNE D'ERCHEU

7 rue Saint Médard
80400 ERCHEU

03.22.87.16.76

Horaires d'ouverture:
Lundi et Jeudi de 14h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

@ Mairie d'Ercheu
www.ercheu.fr



SANTÉ
AMITIES
AMOUR
PROSPERITÉ
DEFIS PARTAGE
BONHEUR
ARGENT ★ FAMILLE
PLAISIRS REUSSITES
GAÏETE ★ RÉOLUTIONS
ALLEGRESSE JOYEUX VIE
RENCONTRES SOURIRES
SUCCES SINCÉRITÉ FUTUR
PROMOTIONS
EPANOUISSEMENT

